

MAURICIE - BILAN 2014-2017

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

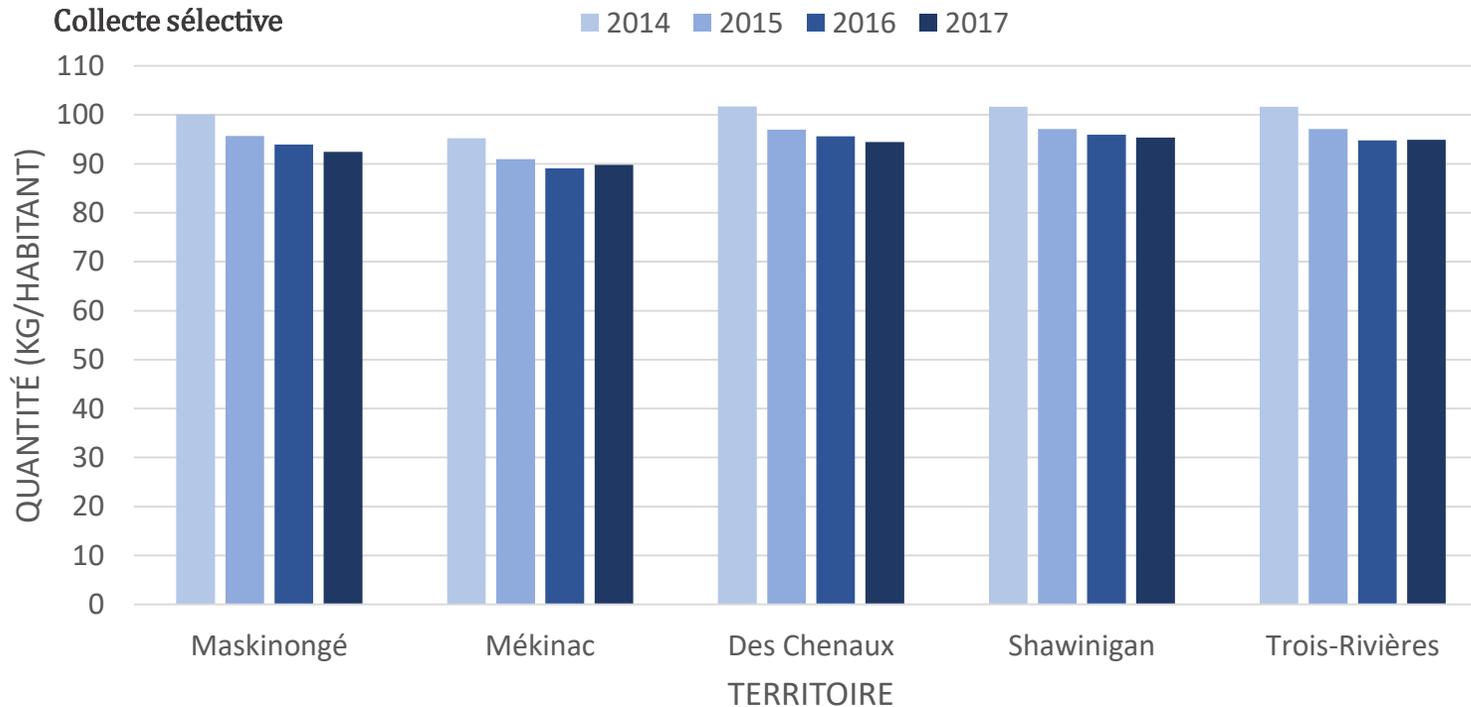


Régie de gestion des
matières résiduelles
de la Mauricie



MATIÈRES RECYCLABLES

RECUEILLIES SUR LE TERRITOIRE DE LA MAURICIE*



MODERNISATION DU CENTRE DE TRI

En 2017, des investissements de 3,2 millions de dollars ont permis à la Régie et à Récupération Mauricie de réaliser d'importants travaux de modernisation au centre de tri régional.

TRIER PLUS - TRIER MIEUX

L'ajout d'équipements tels que des convoyeurs plus performants, mais surtout l'intégration de technologies de pointe telles un séparateur balistique, deux trieuses optiques et un courant de Foucault permettent d'accroître la productivité du centre et le taux de récupération des matières, mais surtout d'améliorer la qualité des produits.

Ces données incluent

- Tonnage annuel : la collecte résidentielle ainsi que les matières recyclables provenant des écocentres et des ICI
- Quantité (kg/habitant) : seulement la collecte sélective par bac roulant

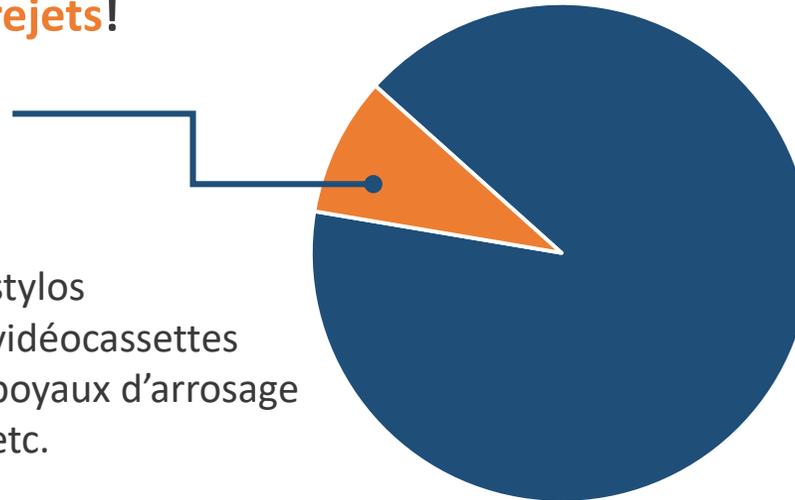


Grâce aux bonnes habitudes de tri des citoyens,
91% des matières apportées au centre de tri sont recyclées !

MAIS, il reste toujours 9% de rejets!

Il s'agit de **matières qui ne doivent pas être déposées dans le bac à récupération :**

- jouets et peluches
- vêtements
- appareils électroniques
- vaisselles
- stylos
- vidéocassettes
- boyaux d'arrosage
- etc.



AMÉLIORONS NOS BONNES PRATIQUES!

Les seules matières acceptées
dans le bac à récupération :

**CONTENANTS
EMBALLAGES
IMPRIMÉS ET JOURNAUX**

3 CHAMPIONS DU RECYCLAGE EN MAURICIE

SOLENO RECYCLAGE – Plastique

Fabrication de conduites pour le contrôle, la maîtrise, le stockage et le traitement de l'eau pluviale. Depuis 2016, 1000 tonnes de plastique numéro 2 ont été traitées dans leurs installations. Ce qui représente environ 10 millions de contenants.

KRUGER – Carton

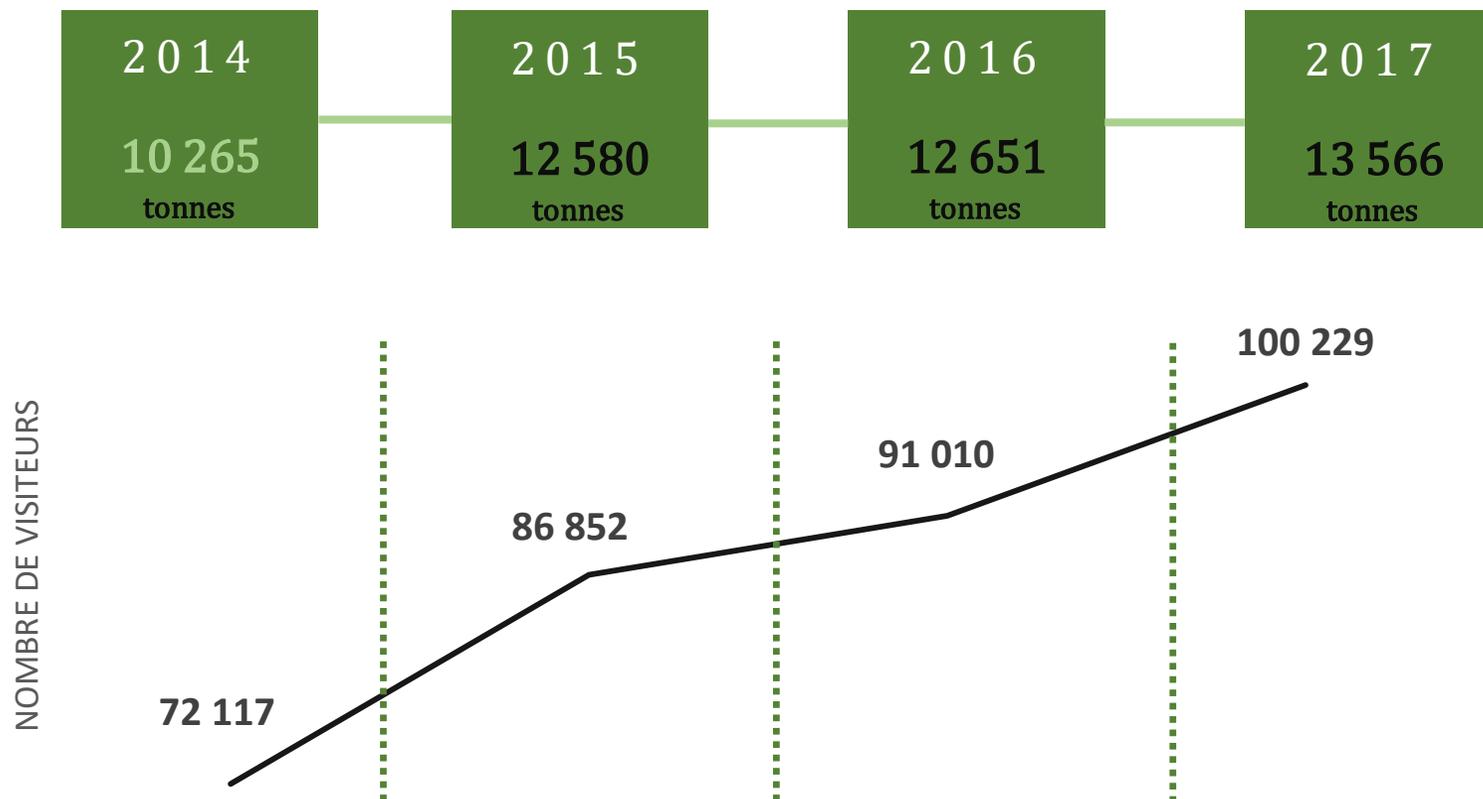
Fabrication de carton, de papier et de papier hygiénique. À l'usine de Trois-Rivières, entre 400 et 500 tonnes de carton sont recyclées par mois. Ce qui représente environ un camion par jour. Ils produisent environ 12% du papier au Québec.

GROUPE BELLEMARE - Verre

Fabrication de verre concassé majoritairement destiné aux produits de décapage par jet de sable et aux filtres de piscine. Chaque année, ils reçoivent plus de 5000 tonnes de verre provenant de la collecte sélective. Ce qui représente 10 à 12 millions de bouteilles.

ÉCOCENTRES DE LA RÉGIE

MATIÈRES RÉCUPÉRÉES ET ACHALANDAGE AUX ÉCOCENTRES DE CHAMPLAIN, DE LOUISEVILLE, DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS, DE SHAWINIGAN, DE TROIS-RIVIÈRES EST ET OUEST



Plusieurs municipalités des MRC de Maskinongé et de Mékinac ont également aménagé des écocentres municipaux. Leur accès est réservé aux résidents de la municipalité locale.

L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE JETER DES ÉLECTROMÉNAGERS

Saviez-vous qu'un réfrigérateur désuet mal récupéré risque d'engendrer autant d'émissions de CO₂ qu'une voiture qui parcourt environ 17 000 kilomètres, soit plus que la moyenne annuelle des automobilistes québécois? La vaste majorité de ces appareils contiennent des halocarbures, des composés qui ont des impacts majeurs sur les changements climatiques, alors que certains congélateurs fabriqués avant l'an 2000 renferment même du mercure, une substance hautement toxique.¹

Les bons coups GES en Mauricie

De 2014 à 2017, ce sont 4242 appareils qui ont été récupérés dans les écocentres

- 1623 réfrigérateurs et congélateurs
- 2619 climatiseurs et refroidisseurs d'eau

INSTALLATIONS SEPTIQUES

VIDANGÉES PAR LA RÉGIE SUR LE TERRITOIRE DE LA MAURICIE

2013*

10 613
fosses

2015

11 200
fosses

2016

11 465
fosses

2017

11 398
fosses

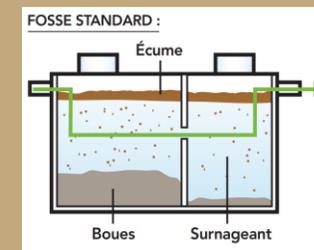
**100% DE LA PORTION SOLIDE DES BOUES
D'INSTALLATIONS SEPTIQUES RETOURNE AU SOL !**

Le **Plan de gestion des matières résiduelles** adopté conjointement par les municipalités membres de la Régie prévoit encourager le **recyclage au sol des boues** municipales et de fosses septiques.

En plus de **détourner de l'enfouissement** plusieurs tonnes de matières organiques chaque année, cette pratique contribue à améliorer le rendement des cultures et à préserver les sols.

UNE FOSSE SEPTIQUE

UN MILIEU VIVANT!



Les micro-organismes qui sont naturellement présents à l'intérieur d'une fosse septique se nourrissent de la matière organique et la décomposent, diminuant ainsi le volume des boues et de l'écume.

Ces micro-organismes font la biodégradation des eaux usées contaminées par nos rejets. Il est donc important de les préserver, car leur présence est le signe d'une installation efficace. Les produits chimiques envoyés en trop grande quantité dans une installation septique détruisent les bactéries et les empêchent de faire leur travail.¹ Il est donc préférable de privilégier l'emploi de produits biodégradables.

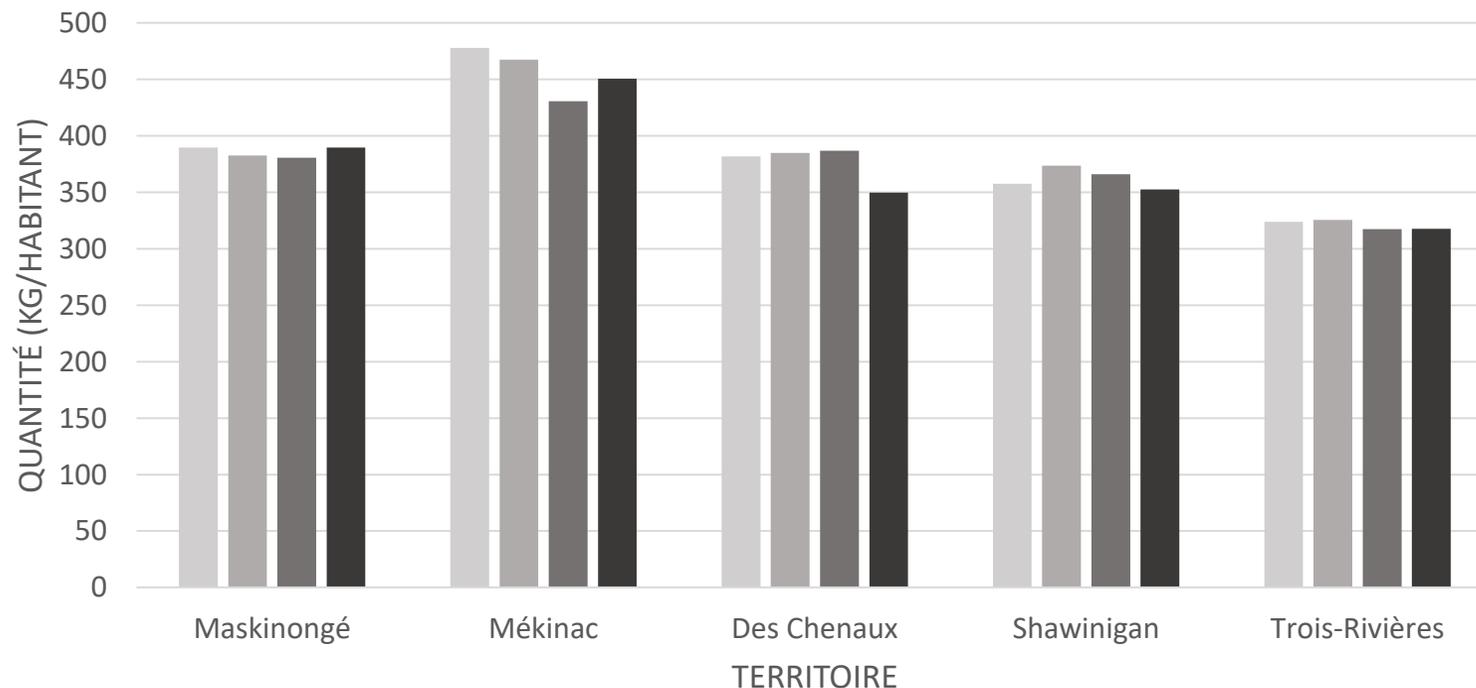
* L'année 2013 a été retenue comme année de référence pour les boues de fosses septiques, car les données disponibles pour 2014 sont partielles.

MATIÈRES ÉLIMINÉES

SECTEUR RÉSIDENTIEL



■ 2014 ■ 2015 ■ 2016 ■ 2017



LES LIEUX D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)

Les déchets collectés sont envoyés dans des LET qui appartiennent conjointement aux municipalités membres de la Régie.

Les LET permettent une
gestion des déchets
sécuritaire et contrôlée!

MILIEU ÉTANCHE

Chaque cellule d'enfouissement est recouverte d'un système d'imperméabilisation qui empêche les contaminants d'être rejetés dans l'environnement.

GESTION EFFICACE DES EAUX ET DES GAZ

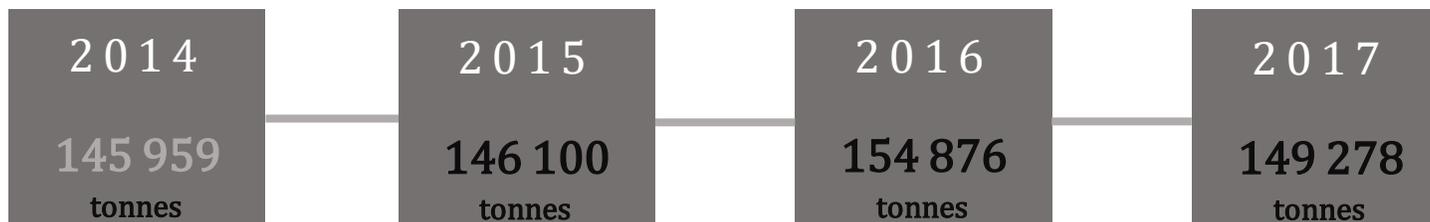
Les eaux de pluie contaminées par les déchets sont recueillies et traitées avant d'être retournées dans l'environnement.

Les biogaz issus de la décomposition des déchets sont récupérés, traités puis valorisés en énergie.



MATIÈRES ÉLIMINÉES

TOUS SECTEURS CONFONDUS¹

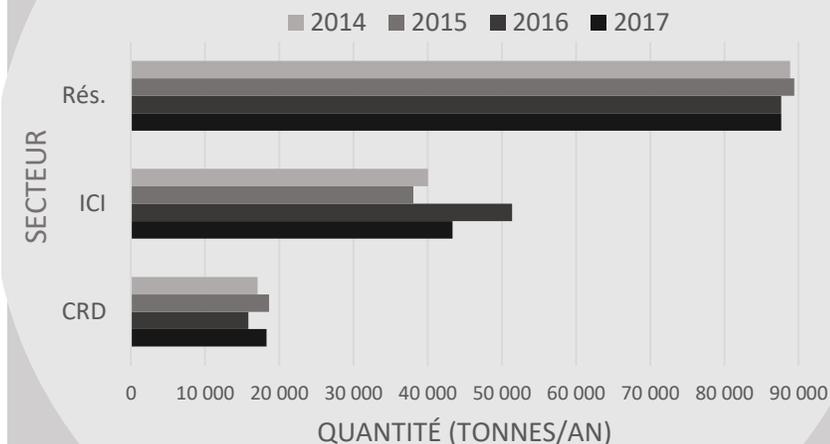


Objectifs territoriaux énoncés dans le PGMR conjoint et quantités éliminées tous secteurs confondus.

TERRITOIRE	OBJECTIF 2020	QUANTITÉ ÉLIMINÉE	
MRC DE MASKINONGÉ	< 575 kg/hab./an	2014	601 kg/hab./an
		2015	605 kg/hab./an
		2016	617 kg/hab./an
		2017	633 kg/hab./an
MRC DE MÉKINAC	< 475 kg/hab./an	2014	536 kg/hab./an
		2015	564 kg/hab./an
		2016	548 kg/hab./an
		2017	555 kg/hab./an
MRC DES CHENAUX	< 400 kg/hab./an	2014	421 kg/hab./an
		2015	433 kg/hab./an
		2016	445 kg/hab./an
		2017	405 kg/hab./an
VILLE DE SHAWINIGAN	< 450 kg/hab./an	2014	646 kg/hab./an
		2015	607 kg/hab./an
		2016	661 kg/hab./an
		2017	614 kg/hab./an
VILLE DE TROIS-RIVIÈRES	< 525 kg/hab./an	2014	573 kg/hab./an
		2015	584 kg/hab./an
		2016	623 kg/hab./an
		2017	590 kg/hab./an

PORTRAIT DE LA MAURICIE

Quantités d'ordures éliminées par secteur



Saviez-vous que, lorsque nous réduisons notre consommation et notre production de déchets, nous contribuons à diminuer les impacts économiques, sociaux et environnementaux de l'enfouissement de matières résiduelles? C'est ce qu'on appelle la réduction à la source et c'est le premier et le plus important des 3R (réduction à la source, réemploi, recyclage).

Pourquoi? C'est simple : le déchet qui pollue le moins est celui qu'on ne produit pas.



L'objectif fondamental de la
Politique québécoise de gestion des matières résiduelles :

Que la seule matière éliminée au Québec soit le résidu ultime,

c'est-à-dire « celui qui résulte du tri, du conditionnement et de la mise en valeur des matières résiduelles et qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques disponibles pour en extraire la part valorisable ou en réduire le caractère polluant ou dangereux ».

Les membres de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie ont conjointement adopté un Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) qui prévoit l'implantation de 25 mesures sur l'ensemble du territoire de la Mauricie entre 2016 et 2020.

Pour plus de détails sur le plan de gestion, site Internet de la Régie : rgmrm.com